



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 Juin 2025

Activités 2024 de la Plateforme européenne Age et de la Coordination Age France

A- Plateforme européenne AGE - Vue d'ensemble

L'Année 2024 a été marquée par l'installation d'un nouveau Parlement Européen (PE) à la suite des élections de juin 2024 et d'une Commission Européenne (CE) renouvelée qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre.

Les instances (Conseil d'administration ; Executive Committee / Exco) et le Secrétariat de AGE ont été nécessairement mobilisés à différentes étapes par ces événements.

Le rapport d'activités (25 pages) est disponible sur le site (age-platform.eu) en version libre ; une version française est disponible sur demande à la Coordination France.

Quelques chiffres en bref :

- Nombre d'organisations membres : 100 (66 représentant directement les personnes âgées et 34 rendant des services) répartis entre 28 pays, soit un chiffre stable ; des départs ont été compensés par de nouvelles adhésions. On note l'arrivée de plusieurs candidatures au début de 2025.
- 16 réunions des quatre groupes de travail permanent thématiques (Tasks Forces-TFs)
- 11 Newsletters complétées par plusieurs « News Flashes » réservés aux membres
- 3 webinaires organisés sur des sujets importants
- 14 projets d'études européens auxquels AGE a été associé en impliquant ses membres autant que possible.

Au niveau politique

Deux dossiers se détachent :

-les efforts menés à travers la campagne « *l'Europe pour tous les âges* » en vue de la reconstitution au sein du PE d'un Intergroupe où les intérêts des plus âgés seraient pris en considération dans une approche intergénérationnelle. Age a pu compter sur le soutien de 35 parlementaires venant au moins de trois partis différents (condition exigée), mais cela n'a pas été suffisant dans un contexte où le vieillissement démographique n'est pas privilégié par la nouvelle CE (ex absence d'un portefeuille dédié). Un intergroupe a été constitué, en revanche, sur la démographie vue sous l'angle des migrations et des taux de natalité. Précisons qu'il existe une 30 aine d'intergroupes dans des domaines très divers.

A défaut, un groupe dit « d'intérêt » a été constitué en mars 2025 (ne bénéficiant pas des moyens matériels du PE) avec la participation des parlementaires précités.

Il n'en reste pas moins que les compétences de certains nouveaux Commissaires européens touchent les intérêts de Age : par exemple, il existe un Commissaire à l'« équité intergénérationnelle » (M.Glenn Micallef /Malte) même si son portefeuille comprend la jeunesse, la culture et les sports.

Une « stratégie pour l'équité intergénérationnelle » (« *intergenerational fairness* ») a été annoncée par la CE.

L'emploi, l'égalité, la démographie demeurent des domaines de compétence de certains Commissaires ; en revanche, le thème structurant pour Age de la discrimination semble être passé au second plan, voire laissé de côté : nous y reviendrons en 2025.

- la poursuite de la mobilisation de AGE au sein d'une Alliance internationale dit GAROP (*Global Alliance for the Rights of Older People*) en vue d'une possible Convention internationale sur les droits fondamentaux des personnes âgées. Cette Alliance est née en 2010 à l'occasion de la constitution au sein de l'ONU d'un groupe de travail à échéance non prédéfinie (*Open ended working group on ageing*). A l'issue d'un processus de concertation annuelle qui a duré 14 ans, l'AG de l'ONU à New York en 2024, dans sa 14^{ème} session, a considéré que le processus était arrivé à son terme et a renvoyé le dossier vers le « Conseil des droits de l'homme » (CDH) à Genève, instance onusienne créée en 2006, pour déterminer la suite.

La Coordination française ne s'est jamais fortement mobilisée sur ce dossier, à l'exception de Old Up, et s'en était tenue jusqu'ici à une position de réserve vis à vis de cette Convention exprimée le 7 décembre 2016, suivant en cela l'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH) formulé le 27 juin 2013.

Nous mettons en évidence ce sujet cette année, car dernièrement (3 avril 2025) le CDH a finalement pris une résolution établissant un groupe de travail ayant mission de rédiger une telle Convention.

Nous avons relevé que 17 pays de l'UE, dont la France, l'Allemagne, la Pologne, ne se sont pas associés à cette résolution à cette étape., Nous reviendrons dans le rapport 2025 sur l'évolution de la situation.

Age considère cette résolution comme un tournant historique et une avancée majeure vers cette Convention.

Dans l'immédiat, nous avons noté une certaine ouverture faite en France par la CNCNDH (sans en faire un objectif à atteindre) lors de la mise à jour de son avis sur « l'effectivité des droits des personnes âgées (2013-2025) » qui est paru le 18 mars 2025. Donc, affaire à suivre car il s'agira d'un long parcours.

La question de la digitalisation des services (publics et commerciaux) dans le contexte du vieillissement est un axe central des réflexions et des prises de position de AGE. Il y a eu plusieurs initiatives en ce domaine.

En ce qui concerne l'activité « Projets » (autofinancée à 100%), 14 projets ont été menés de pair qu'on ne peut citer ici. Par volonté des instances, ils se rattachent de plus en plus aux thèmes de travail dominants de AGE tels que traités dans les Task Forces.

Au niveau institutionnel et organisationnel

Réunions statutaires : deux conseils d'administration (11-12 avril en présentiel ; 21 octobre en ligne) ; quatre Exco ; une AG les 10 -12 juin (voir Age News France n°37 d'octobre).

Rappels qu'un Exco profondément renouvelé avait pris ses fonctions en novembre 2023 et que Claude Waret avait été élu trésorier.

L'élaboration d'une nouvelle stratégie de Age pour 2026-2029 a été entreprise : 3 réunions en 2024. Michèle Le Goff fait partie du Comité de pilotage.

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :

Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

19 avenue Niel - 75017 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00 – Accès : Métro Ternes

Courriel : conf.retraites@wanadoo.fr - Site : www.retraite-cfr.fr

Celui-ci a désigné des enjeux :

- le changement climatique
- la digitalisation de la société
- la longévité et la qualité de vie dans l'avance en âge
- le financement des retraites
- la non-discrimination sur la base de l'âge.

Ce travail sera approfondi en 2025 en vue d'une adoption par l'AG de 2026.

Task Forces : les thèmes des TFs ont été définis en 2022. Trois d'entre elles ont une activité soutenue ; la 4^{ème}, qui devait traiter des « revenus adéquats à la retraite et de l'inclusion », n'a pas trouvé son rythme, compte tenu de la technicité des sujets qui ne se prêtent pas aisément à des échanges. Le Secrétariat a repris la main en proposant des prises de positions sur les documents européens importants à mesure de leur mise à disposition lors des consultations publiques.

Les TFs se réunissent principalement en ligne avec une rencontre annuelle en présentiel.

-*Dignité dans la vieillesse et vieillissement en bonne santé* : TF présidée par Michèle le Goff

Elle a tenu quatre réunions.

Dans le cadre de la stratégie européenne de l'aide et des soins (*EU care strategy*), les soins de longue durée ont été privilégiés. A partir d'analyses dans 10 pays, des propositions de réforme ont été faites par Age. Les thèmes principaux travaillés sont la santé mentale (ex la dépression) et l'isolement des personnes âgées avec leur impact sur la perte d'autonomie. Un sujet sensible a aussi été abordé : celui de la fin de vie, allant jusqu'au suicide (première coopération avec le réseau Gamian-Europe centré sur la santé mentale). Rappelons qu'en 2023 Age a rédigé un rapport en conclusion du projet « *In Advance* » sur la promotion des palliatifs.

-*Environnements favorables aux âges et accessibilité* : TF vice-présidée par Bernard Bazot

Outre une réunion préparatoire, quatre réunions plénières se sont tenues et deux spécialisées sur la question de l'euro digitalisé proposé par la Banque centrale européenne. Les sujets examinés sont larges : conception des services urbains, accessibilité des services dans les zones rurales, importance des transports publics et notamment en 2024 la proposition de mise à jour de la Directive sur le permis de conduire. Sur ce point, le Secrétariat s'est mobilisé au cours de l'examen parlementaire de la proposition de nouvelle Directive pour que soit retirée la référence à l'âge de 70 ans qui aurait constitué une limite automatique à la validité du permis, pour que les exigences de visite médicale de contrôle soient fondées sur des éléments objectifs de santé et non sur des préjugés âgistes et pour qu'une version-papier du permis continue à être proposée. Le 28 février le PE avait voté dans un sens favorable à cette position. Mais le dossier a été repris par le nouveau Parlement qui s'est mis d'accord avec le Conseil le 25 mars 2025 et la CE a acté cet accord : une référence à l'âge est réapparue, cette fois à partir de 65 ans. Une officialisation des positions des trois institutions est attendue.

Dossier à suivre : notamment la procédure à venir de transposition de cette Directive dans les quatre ans de sa publication.

- *Emploi, participation et inclusion sociale* : TF vice-présidée par Claude Waret

Outre trois réunions préparatoires, quatre réunions en visio ont été organisées.

Le groupe a repris le travail sur la mise à jour annuelle du « *Baromètre de AGE* » initié en 2019 : il s'agit d'un recueil sur la situation des travailleurs âgés/expérimentés (données nationales, bonnes pratiques, recommandations) et sur l'aménagement de conditions de travail durables. En 2024, des membres de Age de 19 pays de l'UE y ont contribué.

C. Waret a été en particulier en contact avec le Club Landoy, collectif d'entreprises constitué à l'initiative du Groupe de presse Bayard qui travaille sur la transition démographique et l'inclusion intergénérationnelle.

Sur les relations entre l'emploi et la santé, à signaler la prise de position de Age (septembre) sur une approche « intégrative » des problèmes des aidants « *Work life integration* » qui dépasse la problématique classiquement formulée de l'équilibre entre la vie professionnelle et les temps consacrés aux soins informels assurés par la famille (à 80 % des femmes).

Par approche « intégrative », il faut entendre que la notion de carrière n'est plus imitée à l'emploi mais renvoie aux autres rôles exercés dans la vie : c'est plus un parcours de vie. Nicole Legrain (Union des anciens BP) s'est investie dans cette réflexion.

Comptes et budget

Sans entrer dans le détail des comptes 2024 qui seront présentés à l'AG des 16-17 juin 2025, la prévision est celle d'un excédent de l'ordre de 20 K€ (pour mémoire, résultat de 2023 : + 21 917€ et 2022 : + 223 €).

Cette situation montre un redressement par rapport aux hypothèses pessimistes de l'AG de juin 2023. Des éléments nouveaux ont contribué à cette amélioration.

Pour garantir dans le futur le niveau des financements venant du secteur privé, une personne a été recrutée à mi-temps en octobre 2024 (contrat de prestation de service) : ceci concrétise une intention ancienne de L'Exco de créer une fonction dédiée à la recherche de fonds.

Ces fonds privés s'ajoutent en particulier aux cotisations des membres et à la participation demandée à ces derniers pour l'organisation de l'AG annuelle en vue d'atteindre le cofinancement de 20 % exigé par la CE.

B- Coordination Age France

Rappelons que la représentation de la Coordination au sein du CA de AGE pour un mandat de trois ans est assurée depuis 2023 par

- Claude Waret (UFR) titulaire, trésorier de AGE ; Bernard Bazot (ARAF) suppléant

- Colin Yeandel (Génération Mouvement) titulaire ; Michèle le Goff (CFR) suppléante

La Coordination s'est réunie quatre fois en 2024 : 7 mars ; 29 avril ; 16 septembre et 21 novembre.

Les réunions sont animées par Jean-Michel Hôte (FNAR) avec l'appui des administrateurs et le

concours de Roger Barrot pour les réunions Zoom en mode hybride. Par anticipation sur le rapport de l'an prochain, deux réunions au 1^{er} semestre 2025 : 13 mars ; 22 mai.

En ce qui concerne sa composition, une adhésion nouvelle a été enregistrée : celle du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA) avec lequel la Coordination avait noué des relations d'échanges depuis plusieurs années. Ce Réseau a été créé en association en 2012 ; il est affilié au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS avec lequel AGE collabore.

Sa mission est de favoriser la citoyenneté des personnes âgées et de lutter contre l'âgisme. Il accompagne plus de 340 adhérents de nature et de taille variées.

Pour plus d'information, voir le site : villesamiesdesaines-fr.fr. L'effectif actuel est ainsi de 11 organisations françaises.

Outre la préparation et le suivi des réunions des instances (cf. ci-dessus) au cours de l'année, la Coordination s'est impliquée en particulier dans la préparation des élections européennes du 9 juin à l'aide d'un manifeste inspiré de celui du Secrétariat et finalisé le 19 décembre 2023 : « *L'Europe que nous voulons est pour tous les âges !* ».

Sous l'impulsion de Michel Riquier, le document a été adressé aux élus du Parlement de l'époque le 1^{er} février avec rappel le 13 mars.

Pour mémoire : dans la nouvelle législature, les élus français sont au nombre de 81 sur 720 parlementaires.

Quatre Age News France (1 page en format « vite lu ») ont été diffusées par Roger Barrot au début de chaque trimestre : n°35, n°36, n°37 et n°38. Des annexes thématiques ont été jointes. En 2024, un accent a été naturellement mis sur ces élections et sur la constitution du nouveau collège des Commissaires européens (notamment les n°37 de juillet et n°38 d'octobre).